

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal du 12 mars 2016

- Le maire annonce l'effondrement du garage de M. Gordon Miller, la veille du conseil. C'est une grande perte pour M. Miller qui passe beaucoup de temps dans son garage. L'inspecteur général, M. Dave Williams, a pris des mesures rapides afin d'éviter des risques environnementaux ainsi que pour sécuriser les lieux (les fils électriques étaient tombés au milieu de la route). La ville a travaillé conjointement avec M. Miller afin que les débris soient évacués d'une manière sécuritaire pour l'environnement. L'événement a fait la une de *l'Information du Nord de Mont-Tremblant* http://www..ca/faits-divers/2016/3/9/un-garage-s_effondre-sous-le-poids-de-neige.html



- Le hangar à bateaux des Del Torchio s'est également écroulé la même journée. M. Williams s'est assuré auprès de la famille qu'il n'y avait pas de produits dangereux pour la qualité de l'eau du lac. Heureusement, la famille avait apparemment retiré à l'automne tous les produits toxiques, gaz, huile, essence, redoutant un tel incident. La famille a commencé à brûler le hangar sur la glace, ce que M. Williams a arrêté promptement étant donné que les cendres pourraient être toxiques pour le lac. Il va continuer à surveiller étroitement l'évacuation des débris.



- Au niveau de FILAU, le maire est sur le conseil d'administration de cet organisme avec le maire de Montcalm. Ils font des pressions pour accélérer le développement de l'internet haute vitesse afin d'assurer une couverture

en 2016. FILAU étudie présentement les endroits idéaux pour mettre 2 antennes. Les meilleurs sites seraient sur des terres publiques mais le gouvernement du Québec a décidé de charger un loyer tellement onéreux, qu'il a fallu abandonner cette idée. Ils doivent donc chercher auprès de particuliers un endroit accessible en tout temps et muni d'électricité. Un endroit élevé également. Il y aurait une antenne près de l'Hôtel de ville pour couvrir le village et le côté 'est' du Lac. Une 2^e antenne serait probablement située près de Duncan road pour couvrir l'autre partie du lac. Certaines personnes n'auront jamais accès à l'internet, car il faut avoir une vue directe sur l'antenne pour que ça fonctionne.

- Nous avons reçu 8 appels d'offre concernant la construction de l'Hôtel de Ville / Centre communautaire. Les soumissions fournies étaient étonnamment assez divergentes allant de \$600,000 à \$1 million. Celle de \$600,000 a dû être rejetée car elle était non conforme. La compagnie avait oublié d'ajouter la TPS et TVQ. Nous avons vérifié auprès de notre avocat pour voir si nous pouvions les obliger à respecter cette offre, mais la réponse est négative. Nous attendons donc les résultats du Comité de sélection. Le 2^e plus bas soumissionnaire est *Construction Tétris* de Ste-Adèle. Nous ne pouvons toutefois pas procéder tant que nous n'aurons pas l'approbation du ministère des Affaires municipales (prend environ 45 jours). Nous allons faire pression pour avoir l'approbation du choix de firme avant le conseil municipal d'avril, afin de pouvoir avoir la première pelletée de terre en mai.
- Nous avons reçu une lettre d'un résident concernant la rénovation cadastrale. Il y a beaucoup de questionnement des gens à ce sujet. Il n'est pas obligatoire d'envoyer les documents demandés, mais si une ligne de propriété est contestée, ça serait important de le faire. En effet au lac, il y a eu beaucoup de mauvais arpentage. Ils voudraient dans certains cas jumeler les petits lots et en faire de plus gros pour que ça corresponde au même numéro de matricule. Nous ne savons pas si on peut 'refuser' le fusionnement, car ça pourrait réduire la valeur des propriétés dans certains cas. Néanmoins, pour ce qui est de la ville de Barkmere, la Province nous a demandé si nous étions intéressés à fusionner les mini-lots que nous avons de dispersés un peu partout. Le conseil a refusé car ce sera plus facile d'utiliser ces lots individuellement en cas de nécessité.
- En ce qui a trait à l'amélioration des installations de l'Île Goulden, Mme Susan De Schulthess nous informe que les travaux ont été ralentis car

Techno Pieux a eu du mal à se rendre sur l'île cet hiver en raison de l'état de la glace.

- En ce qui a trait à notre projet de rénovation du site web, la conseillère Chantal Raymond a expliqué que le site était bien avancé. Il sera beaucoup plus interactif, et on aura enfin une page d'accueil qui donne les nouvelles du jour. Pour voir l'ébauche du site, allez à www.temp.barkmere.ca
- La commis comptable, Monique Bibeau, ayant remis sa démission, le conseil a décidé d'embaucher Madame Louise Sanderson à titre d'adjointe administrative et commis comptable de la Ville de Barkmere à compter du 15 mars 2016, offre conditionnelle à ce que les références à venir soient positives.

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion qui sera sur notre site web le mois prochain.